



Constitution de société

Afin de nous permettre de constituer votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir les pièces suivantes, à savoir :

- La dénomination sociale (le nom de la société).
- La forme de société.
- Son siège social.
- Son capital social : le montant, la contribution de chaque associé.
- La répartition des parts sociales entre les associés.
- Les droits et devoirs de chaque associé.
- Les règles de majorité dans la prise de décision.
- Le(s) gérant(s) : ses modalités de nomination et de révocation.
- Les modalités d'entrée d'un nouvel associé et les modalités de retrait.

Nous vous remercions également de nous transmettre les pièces suivantes :

Concernant le gérant :

- Déclaration de non condamnation à compléter (au verso).
- Pouvoir à compléter (au verso).

Concernant chaque associé :

- Extrait d'acte de mariage de moins de 3 mois.
- Copie recto/verso de la pièce d'identité.
- Question d'état-civil dûment complété au (verso).
- Votre Relevé d'identité Bancaire signé (pour la restitution du trop-perçu éventuel à la clôture du dossier).

Concernant la société à créer :

- Pour le siège social :
 - Si vous êtes propriétaire du lieu : titre de propriété et taxe foncière.
 - Si vous êtes locataire : copie du bail, quittance de loyer et autorisation écrite du propriétaire).
 - Autorisation de domiciliation à compléter (au verso).
 - Justificatif de domicile.

Afin de nous permettre d'accomplir les premières démarches liées à votre dossier, un acompte de 150,00 € sera demandé à l'ouverture de celui-ci. Après réception des pièces, un projet d'acte vous sera adressé, assorti du montant précis des frais d'acte.

Contactez-nous

- Téléphone : **+33 1 61 10 90 81**
- Email : solanet.serris@notaires.fr
- Adresse : **21 Boulevard Robert Thiboust 77700 SERRIS**



Attestation de mise à disposition

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame :

.....

Demeurant à :

.....

Propriétaire ou locataire d'un local situé à :

.....

Certifie par la présente, mettre ce local à disposition de :

La Société

Ou

Monsieur ou Madame

Afin d'y installer son siège social.

Faire pour valoir ce que de droit.

Fait à

Le : []/[]/[]/20[]/[]

Signature :

Contactez-nous

- Téléphone : **+33 1 61 10 90 81**
- Email : solanet.serris@notaires.fr
- Adresse : 21 Boulevard Robert Thiboust 77700 SERRIS



Procuration

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Agissant en qualité de :

De l'Entreprise :

Donne par les présentes, pouvoir à l'Etude de Maître Augustin SOLANET, Notaire à SERRIS (77700) 21 boulevard Robert Thiboust,

De pour moi et en mon nom, faire tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations concernant mon Entreprise auprès des registres.

En conséquence, faire toutes les déclarations et démarches, produire toutes les pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et document utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'Exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à _____

Le : []/[]/[]/20[]/[]

Signature :

Contactez-nous

- Téléphone : **+33 1 61 10 90 81**
- Email : solanet.serris@notaires.fr
- Adresse : 21 Boulevard Robert Thiboust 77700 SERRIS



Déclaration de non condamnation

Je soussigné(e)

Nom et prénoms

Nom de jeune fille suivi du nom d'épouse pour les femmes mariées.

Demeurant à

Né(e) le à

Fils — fille (1) de :

Nom et prénoms du père

Et de :

Nom de jeune fille et prénoms de la mère

Déclare sur l'honneur, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 9 février 1988 relatif au Registre du Commerce et des Sociétés, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale ou d'exercer une activité commerciale ou artisanale.

Fait à

Le

Signature

(1) Rayer la mention inutile

RAPPEL :

Ordonnance n° 58-1352 du 27 décembre 1958 réprimant certaines infractions en matière de Registre du Commerce et des Sociétés (journal officiel du 29 décembre 1958) :

Article 2 :

Quiconque donne de mauvaise foi des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation, ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre du Commerce et des Sociétés, est puni d'une amende de 76,22 à 4573,47 euros et d'un emprisonnement de 10 jours à 6 mois ou de l'une de ces 2 peines seulement

Contactez-nous

- Téléphone : **+33 1 61 10 90 81**
- Email : solanet.serris@notaires.fr
- Adresse : **21 Boulevard Robert Thiboust 77700 SERRIS**



Questionnaire d'état-civil :

Madame / Mademoiselle / Monsieur:

Nom : _____

Prénoms - Soulignez l'usuel : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Profession : _____ Nationalité : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Situation familiale : Célibataire

Pacsés *Merci de joindre une copie de la convension et récépissé de au greffe / service d'état-civil*

Marié à la mairie de _____ le _____
Merci de joindre une copie du contrat de mariage, le cas échéant

Veuf(ve) de M. _____

Divorcé(e) de M. _____

Désision rendue par le TGI de _____ le _____

Madame / Mademoiselle / Monsieur:

Nom : _____

Prénoms - Soulignez l'usuel : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Profession : _____ Nationalité : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Situation familiale : Célibataire

Pacsés *Merci de joindre une copie de la convension et récépissé de au greffe / service d'état-civil*

Marié à la mairie de _____ le _____
Merci de joindre une copie du contrat de mariage, le cas échéant

Veuf(ve) de M. _____

Divorcé(e) de M. _____

Désision rendue par le TGI de _____ le _____

MENTION LEGALE D'INFORMATION : L'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'Office est amené à enregistrer des données concernant les parties et à les transmettre à certaines administrations, notamment au service de la publicité foncière aux fins de publication des actes et à des fins foncières, comptables et fiscales. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, chaque partie peut exercer ses droits d'accès et de rectification aux données la concernant auprès du Délégué à la protection des données désigné par l'Office Notarial à l'adresse suivante : cil@notaires.fr. Pour les seuls actes relatifs aux mutations immobilières, certaines données sur le bien et son prix, sauf opposition de la part d'une partie auprès de l'Office, seront transcrites dans une base de données immobilières à des fins statistiques.

Contactez-nous

- Téléphone : +33 1 61 10 90 81
- Email : solanet.serris@notaires.fr
- Adresse : 21 Boulevard Robert Thiboust 77700 SERRIS